

Nom : "RESEAU PROFESSIONNEL PETITE ENFANCE"

1. Contexte

Les crèches ont évolué et se sont transformées en multi-accueil permettant ainsi d'offrir des places à une population en difficulté socio-économique. Dans un environnement où les situations précaires se multiplient, les enfants ont de plus en plus besoin de repères, les parents de soutien. Les structures d'accueil peuvent donc jouer un rôle dans l'aide à la parentalité et la prévention précoce.

2. But

Réduire les inégalités sociales de santé.

3. Déroulement

Créé en 2012, le réseau est composé par au moins un professionnel de chaque crèche et du relais assistantes maternelles, un médecin (directrice de la petite enfance), une animatrice santé, une psychologue.

Les activités du réseau étalées tout au long de l'année, nécessitent des réunions mensuelles du groupe de travail permettant non seulement de faire des échanges de pratiques professionnelles, de préparer les actions qui seront mises en place et de former le personnel sur les thématiques relevant de la santé et de la parentalité. Tous les 15 jours, le réseau met en place des campagnes d'information destinées aux familles fréquentant les crèches (ex alimentation, hygiène bucco-dentaire, prévention du risque solaire, la qualité de l'air, l'acquisition de la propreté, le sommeil, les dangers des écrans...). Les informations sont passées de manière individuelle, les supports sont soit fournis par l'INPES, soit créés par le réseau.

Le rôle de la psychologue : soutien des équipes, dépistage des troubles de l'enfant, des troubles de la relation parent-enfants, écoute des parents, orientation si besoin des familles vers un service spécialisé.

L'approche individuelle permet de ne pas stigmatiser certain public, bien que les équipes de travail par leur pratique savent bien souvent quelles sont les familles à sensibiliser en priorité.

Une charte fixe les objectifs, les activités et les principes éthiques du réseau.

4. Partenaires principaux

La ville d'Ajaccio

La Caisse d'Allocations Familiales

5. Pour plus d'information

Ville d'Ajaccio, Hôtel de ville – place Foch BP 412 – 20304 Ajaccio cedex

N° : 04.95.23.39.63

Annie COSTA (élue), a.costa@ville-ajaccio.fr

Dominique APPIETTO, petite.enfance@ville-ajaccio.fr

Stéphanie SIMONET, s.simonet@ville-ajaccio.fr